

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 4 Février 2021

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Clarisse GADBIN, Mme Solène GUERIN,
Mr Julien LEBLANC, Mme Martine PIQUET, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX,
Mr Anthony SABIN

Membres absents :

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle PRIOUX

Ordre du jour :

- * Achat balayeuse
- * Prêt Crédit Agricole
- * Subventions 2021
- * Participation école Jeanne d'Arc (Année scolaire 2020/2021)
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de la réunion du 7 Janvier 2021

Accepté à l'unanimité

Achat Balayeuse :

Achat reporté. Le devis Ets Rossignol n'est pas parvenu.

Prêt Crédit Agricole :

Il a été sollicité un prêt de 35 000 € sur une durée de 6 ans à un taux 0.25 % pour l'aménagement du studio (rue de la voie Romaine).

Accepté à l'unanimité

Une réflexion est en cours pour une négociation d'un prêt.

Subventions 2021 :

Le Maire a présenté les demandes des associations communales (accompagnées des bilans annuels).

Le conseil a décidé de reconduire le montant de 110 € pour chaque association.

Accepté à l'unanimité

Participation école Sacré Cœur (Année scolaire 2020/2021) :

Les montants par enfant sont établis au niveau départemental. Ils ont été fixés comme suit :

- 430 € par enfant scolarisé en primaire
- 1409 € par enfant scolarisé en maternelle

Pour l'école Sacré Cœur : 5 enfants en primaires soit 2150 €

Accepté à l'unanimité

Questions diverses :

- Présentation carte communale
- Contact Ets Chaineau pour l'église (façade)
- Changer les ampoules à l'église (privilegié en LED)
- Groupe électrogène (recensement)
- Faire devis isolation au-dessus du studio

Fin de séance 22h15